

26 mai 2015

PRÉPAS ARTISTIQUES / MISE À NIVEAU EN ARTS APPLIQUÉS DÉCOUVREZ LES CLASSES PRÉPARATOIRES PUBLIQUES POUR LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART !

Publié le 26/05/2015



Parfois il est difficile de pouvoir s'octroyer une formation en classe préparatoire privée. Sachez qu'en France, il existe 14 écoles préparatoires publiques et sont toutes gérées par l'APPEA. Ce réseau est basé sur une charte commune qui prévaut de l'excellence de ces formations. Découvrons ensemble les caractéristiques de ces classes prépa méconnues !

Tout d'abord, précisons qu'il existe **une vraie différence entre classes préparatoires et MANAA**. La mise à niveau prépare à des formations de type BTS. Alors que les classes préparatoires publiques accueillent, après le bac, des élèves qui souhaitent se préparer à **entrer dans une formation artistique supérieure uniquement accessible sur concours**. La particularité de ces classes préparatoires publiques comparées aux privées est qu'elles préparent plus **aux écoles supérieures d'art sous tutelle du ministère de la culture et de la communication** (qui compte 46 établissements diplômant au grade de master) ainsi qu'à leurs homologues européens. Certaines d'entre elles préparent également aux écoles supérieures d'architecture ainsi qu'à l'école nationale supérieure de création industrielle.

[Des examens d'entrée sélectifs mais prônant la singularité](#)

Gérées par l'association **APPEA** (Association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art) fondée en 2008, ces formations sont très sélectives et ne sont **pas soumises à l'inscription via APB**. En effet, les effectifs sont **réduits** (30 élèves maximum par classe).

Cependant, les examens d'entrée ne se basent pas sur le bulletin scolaire mais sur **la motivation et la singularité**. Cela se traduit par la volonté de l'association de prôner **un suivi pédagogique individuel et personnel**. Cela permet également à l'élève de se constituer un dossier personnalisé de ses propres créations. **Tous les bacheliers, quelle que soit leur filière, peuvent s'y présenter.**

Un apprentissage généraliste pour développer sa personnalité

Les classes préparatoires proposent un enseignement qui s'appuie sur **des disciplines traditionnelles mais aussi sur d'autres plus contemporaines** liées à l'avènement des nouvelles technologies comme le numérique avec le traitement de l'image et du son. L'enseignement est compris **entre 25 et 35 heures par semaine** et est volontairement **généraliste**, combinant théorie et pratique, pour permettre à l'élève de développer sa personnalité. Les enseignants ne sont pas choisis en fonction de leurs parcours d'apprentissage mais de **leurs carrières artistiques**. Ainsi, on trouve des artistes, des designers, des critiques et historiens d'art, tous engagés dans des activités professionnelles orientées vers les enjeux actuels de la création. Les chiffres sont là : les taux de réussite aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design des élèves des classes préparatoires publiques de l'APPEA sont de **95%**.

14 établissements répartis sur tout l'hexagone

Parmi les établissements concernés, on trouve : **l'École d'art du Grand Angoulême** (15 à 18 élèves), **l'École des Beaux-Arts du Genevois** à Annemasse (18 élèves), **l'École d'Art de l'Agglomérations Côte Basque-Adour** à Bayonne (2 classes de 20 élèves), **l'École des Beaux-Arts de Beaune** (28 élèves), **l'École d'Art du Beauvaisis** à Beauvais (30 élèves), **l'École d'art Gérard Jacot** à Belfort (28 élèves), **l'EMBAC** de Châteauroux (20 élèves), **l'École d'Arts du Choletais** à Cholet (24 élèves), **IDBL** à Digne-les-Bains (25 élèves), **l'École municipale des Beaux-arts** de Gennevilliers (20 élèves), **Les Arcades** à Issy-les-Moulineaux (30 élèves), **Classe préparatoire de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts** de Lyon (26 élèves), **l'École des Beaux-Arts de Saint-Brieuc** (28 élèves) et **l'École des Beaux-Arts de Sète** (28 élèves).

Un partenariat avec la Fondation de la Culture & Diversité

Du fait de l'emprise du secteur privé dans le domaine de la préparation aux formations artistiques supérieures, les classes préparatoires publiques ont un rôle à jouer concernant **la diversité socio-culturelle** au sein de ces formations et des professions auxquelles elles conduisent. C'est pourquoi **le réseau APPEA a signé un partenariat avec la Fondation de la Culture & Diversité**. Le but est de permettre **l'accès des lycéens issus de milieux modestes aux écoles supérieures d'art** par le biais du programme "**Egalité des chances**". En effet, ce programme vise à accompagner les élèves de terminale à la préparation des concours des classes prépa via des présentations, interventions

pédagogiques, simulations d'entretien, prises en charge des frais de transports liés au passage des concours et des frais d'inscriptions, attributions par la fondation de bourses en classe prépa APPEA. Résultat : depuis 2008, **43 élèves** ont bénéficié d'une bourse d'étude en classe préparatoire, **63 élèves** se sont portés candidats aux concours APPEA et **53** ont été admis dans au moins une classe préparatoire.

Pour plus d'informations sur les classes préparatoires publiques, consultez le site de l'APPEA [ici](#) !

<http://www.studyrama.com/formations/filieres/prepas/prepas-artistiques-mise-a-niveau-en-arts-appliques/decouvrez-les-classes-preparatoires-publiques-pour-les-100732>